



Projet Collectif Familles 2021-2024



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
C'EST QUOI UN PROJET COLLECTIF FAMILLES ?	3
UN PEU DE CULTURE GENERALE.....	5
« L'ANIMATION FAMILLE : UNE PRIORITE DE RESEAU ».....	7
I. OUI MAIS C'EST QUOI UNE FAMILLE ?	8
II. COUP DE PROJECTEUR SUR LE PROJET FAMILLES DE LA MAISON POP'	8
III. LA REFERENTE FAMILLE : « L'ATOUT FAMILLE » DE LA MAISON POP'	9
1. <i>Un poste dédié.....</i>	9
2. <i>Sa formation.....</i>	10
LA DÉMARCHE.....	12
L'ÉVALUATION	14
LE DIAGNOSTIC	16
NOTRE PROJET FAMILLE : 2021 A 2024	20
I. DES ORIENTATIONS.....	20
II. ...AUX ACTIONS	21
LE BUDGET	34

C'est quoi un Projet Collectif Familles ?

De quoi parle-t-on lorsqu'on parle de Projet Collectif Familles transversal au Projet Social ? C'est quoi une famille ? Quelles sont les actions du Projet Collectif Familles de LA Maison Pop' ? A qui s'adressent-elles ? Que veut-on soutenir ? C'est quoi les missions d'un Référent Familles ?

Autant de questions que nous nous sommes posées lors de l'évaluation de notre Projet Collectif Familles (2017/2020), à travers un travail associé. Nous avons constaté qu'il était difficile d'y répondre spontanément, explicitement et exhaustivement. Certains résumant en effet le Projet Collectif Familles de LA Maison Pop' à quelques actions menées par la Référente Famille avec les familles, d'autres y rattachant toutes les actions de LA Maison Pop', le poste de la Référente Famille étant néanmoins clairement identifié par tous. Cela a mis en lumière une confusion sur les actions relevant ou pas de ce projet spécifique et démontré la nécessité pour les salariés de mieux l'identifier pour se l'approprier, en comprendre le sens et les limites.

Nous avons convenu que si nous n'étions pas en mesure de répondre à toutes ces questions, il serait difficile de rendre lisible notre Projet Collectif Familles auprès des habitants et de nos partenaires locaux.

Nous ambitionnons donc durant les quatre prochaines années, à travers notre Projet social, d'améliorer ensemble nos connaissances sur ce qu'est un Projet Collectif Familles, ce qu'est le nôtre, d'identifier les politiques publiques dans lesquelles il s'inscrit et nous engageons à ce que le Projet Collectif Familles porté par LA Maison Pop' réponde aux problématiques familiales repérées sur notre territoire.

Pour comprendre ce qu'est un Projet Collectif Familles, il est important d'appréhender le monde dans lequel on évolue, de saisir quelles sont les politiques publiques qui s'appliquent à l'échelle nationale et à l'échelle locale en ce qui concerne LA FAMILLE.

Et si on commençait maintenant ? LA Maison Pop' fait d'ores et déjà le choix, à travers cet écrit, de faciliter cette compréhension, d'améliorer ici et maintenant nos connaissances et de décrire le Projet Collectif Familles que notre Centre socio-culturel s'engage à mener pendant les quatre prochaines années.

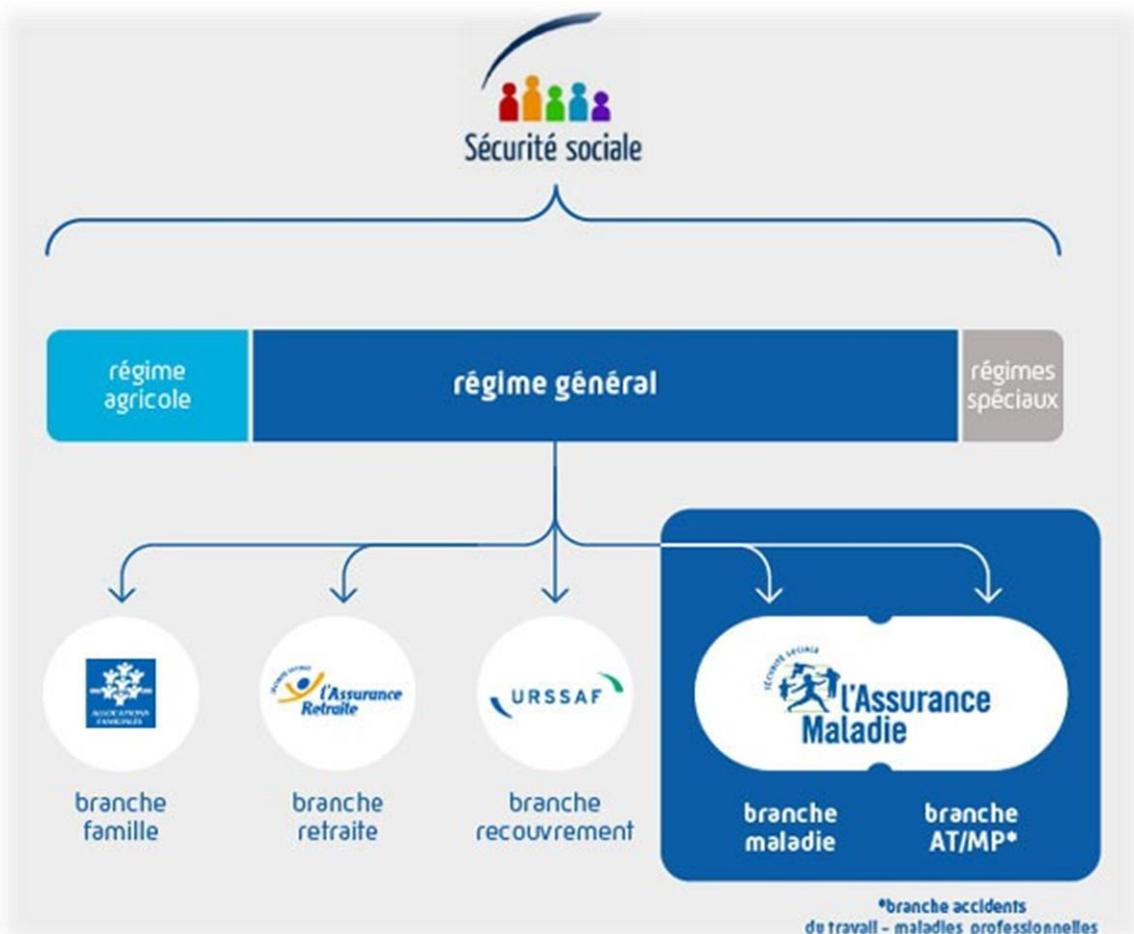
Vers une culture commune qui permet à tout un chacun de comprendre la place dédiée à la famille dans notre pays et la dimension politique d'un Projet Collectif Familles au sein d'un centre social.

Comprendre d'où l'on vient pour choisir où nous voulons aller.

Méthodologie : L'apport suivant a été travaillé en octobre 2017 lors de l'organisation d'un ciné-débat autour de La Sociale, documentaire de Gilles Péret, préparé à partir des « Contes de la protection sociale¹ » ; puis le 10 octobre 2020, avec Marie-Smidha Noblet, CT Caf 17, Stéphanie Debureau, agent de développement CAF 17 et Christine Laroche, FCS17.

¹ Elaboré par le Collectif citoyen pour une Protection Sociale Solidaire : Secours Catholique, fédération des Centres sociaux, AequitaZ et le réseau des Accorderies, mars 2017.

Un peu de culture générale.....



La Sécurité sociale a vu le jour en France en 1945 sous l'égide d'Ambroise Croizat, Ministre du travail en France de 1945 à 1947 dont la devise était « *Mettre définitivement l'homme à l'abri du besoin, en finir avec la souffrance et les angoisses du lendemain* ».

Son nom souvent méconnu demeure attaché aux grandes avancées sociales de notre pays, Ambroise Croizat² a été notamment l'auteur de lois sur les comités d'entreprise, la médecine du travail, la formation professionnelle, les prestations familiales, la

² Pour aller plus loin, Gilles Perret a réalisé un film documentaire « *La Sociale* » qui raconte l'étonnante histoire de la sécu. Il rend hommage et justice à ces héros oubliés qui ont combattu pour un rêve dont profitent aujourd'hui 66 millions de Français. Le film nous retrace les avancées qui ont été faites en matière de sécurité sociale depuis 80 ans grâce aux luttes populaires. <http://www.lasociale.fr/le-film/>

reconnaissance des maladies professionnelles, il a contribué également à la généralisation de la retraite à tous les salariés.

« Jamais nous ne tolérerons que soit renié un seul des avantages de la sécurité sociale. Nous défendrons à en mourir et avec la dernière énergie cette loi humaine et de progrès », tels étaient les propos d'Ambroise Croizat lors de sa dernière intervention à l'Assemblée Nationale.



La Caisse Nationale des Allocations familiales (CNAF) pilote le réseau des Caisses d'Allocations familiales (CAF) présentes sur tout le territoire français.

La CAF de Charente-Maritime, comme celle des autres départements, constitue une branche de la Sécurité Sociale : la branche FAMILLE au même titre que la MSA.

Les CAF sont des organismes privés assurant une mission de service public. Elles ont pour objectif de soutenir les familles, en gérant et versant des prestations à leurs allocataires et en développant une action sociale familiale.

Acteurs essentiels de la solidarité nationale mobilisée au service des familles, les CAF mettent en œuvre 4 grandes missions :

- ◆ Aider les familles à concilier vie professionnelle, familiale et vie sociale
- ◆ Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants
- ◆ Accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie
- ◆ Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et au retour à l'emploi des personnes et des familles

Pour mettre en œuvre ces 4 grandes missions dans le cadre de sa politique familiale, les CAF s'appuient sur des structures d'animation de la vie sociale principalement représentées par les centres sociaux et les espaces de vie sociale.

Elles soutiennent ainsi financièrement les structures de l'animation de la vie sociale et donc les centres sociaux à qui elles délivrent leur agrément.

Notre centre social, agréé et financé par la CAF de Charente-Maritime, répond à la politique familiale de la CAF, notamment par la mise en œuvre d'un projet spécifiquement dédié aux familles : SON PROJET COLLECTIF FAMILLES.

« L'animation famille : une priorité de réseau ».

La famille est dans le champ privilégié des centres sociaux comme en témoigne la brochure « L'animation famille : un cœur de métier ». Il est important de la repérer en tant que telle afin de mieux cerner les actions à conduire à son intention et en mesurer l'impact. Les missions traditionnelles des centres sociaux privilégient clairement l'organisation d'actions en faveur des familles et de leurs différentes composantes. Il s'agit de les fédérer, de les articuler, les rattacher à un fil conducteur. Il s'agit de mettre

Notre Projet Familles met en lumière les problématiques familiales que notre centre social a repérées sur son territoire grâce à un diagnostic et à l'évaluation de son projet social tous les 4 ans.

A travers son Projet Familles, notre centre social témoigne de sa capacité à écouter les besoins, les attentes des parents et des enfants qui vivent sur notre territoire et fait la démonstration des relations privilégiées qu'il tisse avec les familles au quotidien.

Par le biais de son Projet Familles, notre centre social décrit les transformations familiales locales qui s'opèrent au fil du temps, explique comment il les prend en compte par des actions spécifiquement dédiées aux familles.

Notre Projet Familles a pour objectifs d'améliorer la vie quotidienne des familles, pour renforcer la fonction parentale et l'émergence de toutes les formes d'expression des liens familiaux, de permettre la participation et l'initiative des familles, de favoriser les solidarités, les liens sociaux et les relations entre générations.

Le Projet Familles aussi nommé Projet d'Animation Collective Familles renforce le projet d'animation globale du centre social et prend appui sur les quatre missions du centre social définies dans la circulaire d'animation globale de la CAF :

- En apportant un « focus » sur les familles du territoire
- En développant des actions collectives pour les familles
- En identifiant un fil conducteur entre les actions
- En présentant un budget spécifique, qui intègre le financement d'un poste de Référent famille

III. La Référente Famille : « l'atout famille » de LA Maison Pop'

1. Un poste dédié

Pour mener à bien le Projet Familles de LA Maison Pop', un poste lui est spécifiquement dédié, celui de Référent Famille occupé à LA Maison Pop' par Edwige Bellicaud.

Ce poste est un atout, une chance de réussir la mise en œuvre d'un projet pour et avec les familles de notre territoire.

La Référente Famille doit être identifiée par tous pour fédérer les actions « famille » dans le centre social. Formée et qualifiée, elle inscrit le Projet Famille dans un enchaînement d'actions coordonnées à partir d'un fil conducteur. Elle est garante de la prise en compte de la dimension familiale du projet du centre. Pour autant, elle n'est pas forcément celle qui conduit toutes les actions dans lesquelles les familles sont impliquées.

La Référente Famille de LA Maison Pop' :

- a une mission d'observation des familles (diagnostic/ évaluation)
- garantit la dimension familiale du projet du Centre Social
- doit être reconnue par les différents acteurs du territoire sur le champ de la famille
- développe et anime le partenariat
- doit être identifiée par les professionnels de LA Maison Pop' comme l'interlocutrice privilégiée en ce qui concerne la famille
- doit partager et mutualiser ses connaissances du territoire avec les professionnels du centre social afin de permettre à chacun d'apporter sa plus-value auprès des familles
- est en lien direct avec les familles

2. Sa formation

La Référente Famille de LA Maison Pop' a bénéficié en 2012 lors de sa prise de poste d'une formation d'adaptation à la fonction de Référente Famille dispensée par l'Union Régionale des Fédérations des Centres Sociaux du Poitou-Charentes (URECSO).

2012, c'était l'année où LA Maison Pop' a obtenu son premier agrément de centre social, cette formation arrivait donc à point nommé.

En 2019, d'un commun accord la Référente Famille et LA Maison Pop' ont fait le choix qu'elle participe à nouveau à cette formation cette fois-ci proposée par l'Union Régionale des Centres Sociaux de Nouvelle Aquitaine (URNACS), elle se poursuivra jusqu'en 2020 en raison du contexte sanitaire.

Forte de son expérience dans ses fonctions de Référente Famille, Edwige Bellicaud souhaite désormais vérifier comment le contenu de cette formation vient faire écho à ses pratiques, l'occasion de se questionner sur l'évolution de sa fonction au sein même du centre social et de mettre ses apprentissages, ses connaissances au service du Projet Famille de LA Maison Pop'.

Le pré-requis de cette formation est que les Référents Famille inscrits soient obligatoirement accompagnés de leur directeur(rice) le 1^{er} et le dernier jour de formation qui se déroule sur 7 jours sous forme de 4 modules indissociables (contenu et déroulé de la formation en annexe). En effet, cette formation telle qu'elle est construite met l'accent sur la pertinence d'un travail associé Référent Famille/Directeur(rice) qui garantit la conception, le pilotage, la mise en œuvre et l'évaluation du Projet Famille en cohérence avec le Projet Social du centre. Véronique Boisbleau, Directrice de LA Maison Pop', est donc partie prenante de cette formation.



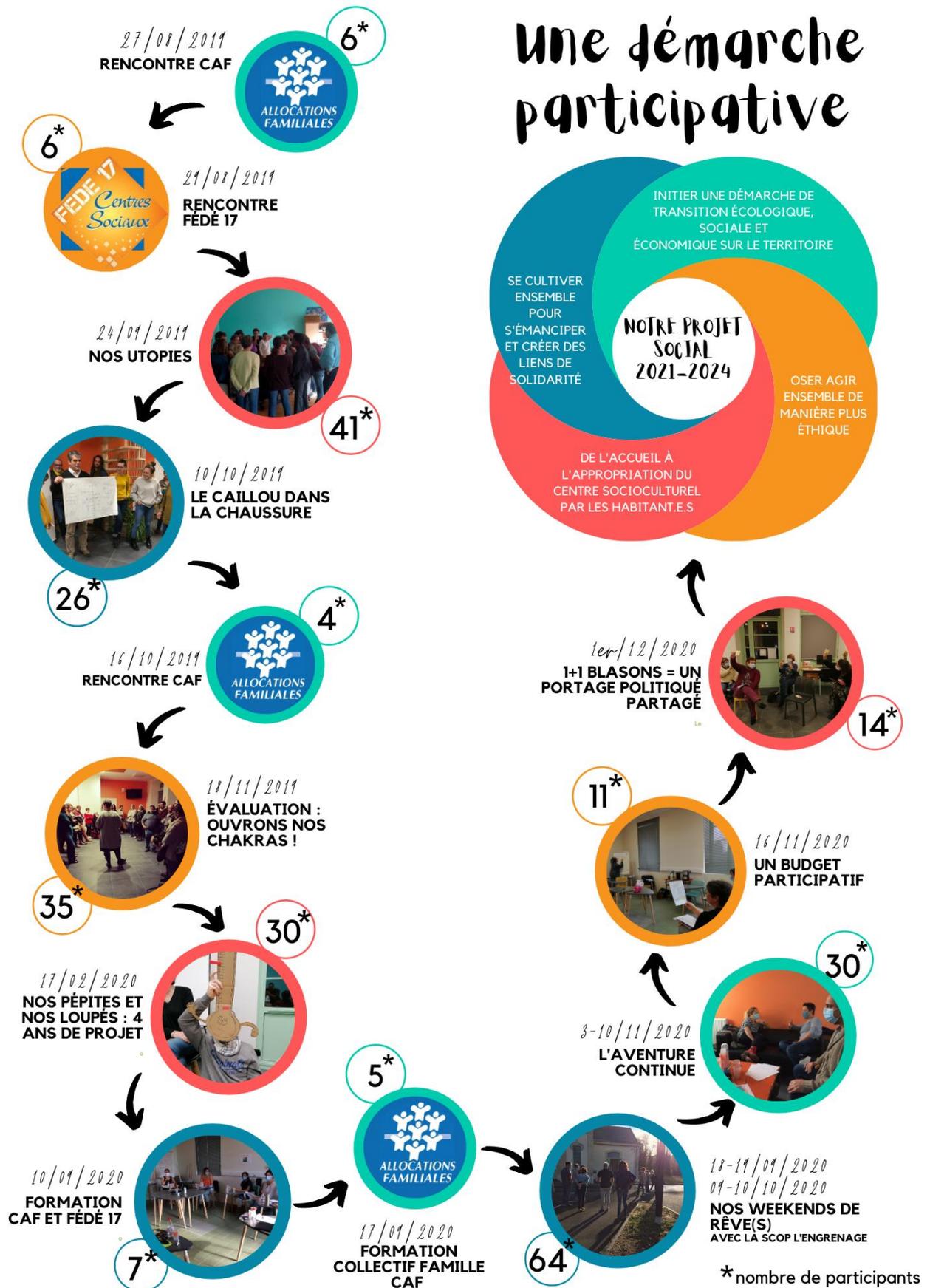
LA DÉMARCHE

Au moment d'évaluer ses Projets Social et Collectif Familles 2017-2020, d'établir un diagnostic de territoire et d'inscrire de nouveaux projets dans les quatre prochaines années (2021-2024), LA Maison Pop' a mobilisé professionnels, bénévoles, habitants, institutions, partenaires pour que chacun puisse apporter sa contribution tout au long des différentes étapes de notre démarche de renouvellement de projet. Ainsi, nous avons rencontré plusieurs de nos partenaires dont la CAF de Charente-Maritime, partenaire majeur de notre centre social afin d'identifier ses attentes, prendre en compte ses conseils avisés concernant notre Projet social mais plus spécifiquement notre Projet Collectif Familles. Nos échanges réguliers avec nos différentes interlocutrices de la CAF de Charente-Maritime³ en amont, pendant et après l'évaluation de notre Projet Collectif Familles 2017-2020 ont jalonné notre démarche de renouvellement de ce projet pour 2021-2024.

Mobiliser, éprouver notre partenariat avec la CAF à ce moment charnière entre la fin d'un projet et l'écriture d'un nouveau, n'était pas sans craintes, celle d'y consacrer beaucoup de temps alors que nous n'en n'avions peu, de l'énergie mais aussi celle d'en sortir déstabilisés, interrogeant nos connaissances, nos compétences et nos pratiques. Néanmoins, notre démarche a davantage été motivée par notre souhait d'apporter une plus-value à notre Projet Collectif Familles, en nous appuyant sur l'expertise de la CAF, sur les liens qui nous unissent depuis de nombreuses années, sur les conventions-cadres qui décrivent nos engagements respectifs dans le cadre de notre partenariat. Il nous semblait donc indispensable et pertinent d'engager nos travaux en y associant la CAF, tout au long du processus d'évaluation, de diagnostic et d'élaboration du projet dans une perspective de collaboration, de transparence, de confiance et de recherche de qualité au service de notre Projet Collectif Familles.

³ Edith Piazza-Fort (Cadre territorial d'action sociale sur les Saintonges), Marie Noblet (Conseillère technique), Nicole Jacq (Coordinatrice Parentalité), Stéphanie Debureau (Agent de développement)

Une démarche participative



L'ÉVALUATION

Lors de ces différents échanges avec la CAF de Charente-Maritime, il a été souligné que le Projet Collectif Familles 2017-2020 était lisible, distinct et bien intégré au Projet social dans un souci de transversalité mais aurait pu être davantage étayé. A la lecture de notre évaluation de projet et de notre diagnostic de territoire, la CAF nous a également suggéré qu'il serait intéressant d'en savoir davantage sur les familles qui ne fréquentent pas le centre social et leur niveau d'implication au sein du centre (celles qui sont uniquement adhérentes au centre de loisirs, celles qui participent à d'autres activités, celles qui sont impliquées dans le CA ou la mise en œuvre d'activités). Elle nous a aussi encouragés à nous intéresser aux éventuelles préoccupations environnementales au sein des familles et nous a confirmé que les orientations de notre nouveau projet social étaient cohérentes avec les éléments de l'évaluation et du diagnostic, notamment en ce qui concerne l'accueil en lien avec le poste de Référente Famille. Notre partenaire a également souligné la pertinence du travail sur le partenariat qui sera un élément mobilisé dans les futures démarches CTG (Convention Territoriale Globale).

Riches de cette collaboration, nous nous sommes donc attachés dans notre Projet Collectif Familles 2021-2024 à expliciter davantage nos pistes de travail en lien avec les orientations de notre Projet social à travers des actions spécifiques.

Au fil de la démarche, nous avons construit ensemble les enjeux de l'évaluation, c'est-à-dire ce que nous souhaitons observer et valoriser :

- ✓ La participation : mobiliser partenaires financiers bénévoles, salariés, adhérents, etc. pour s'appropriier le projet afin de faire des choix ensemble et produire du changement.
- ✓ La conformité : vérifier la conformité des actions et mesurer les écarts entre ce qui a été annoncé/réalisé.

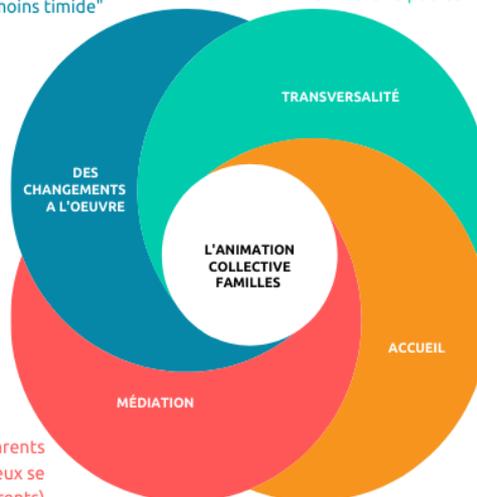
- ✓ L'utilité sociale : vérifier l'utilité sociale de LA Maison Pop' pour gagner en confiance afin de mieux communiquer et négocier le projet.

Quels résultats sont constatables à l'heure de l'évaluation ? Nous avons fait le choix d'aller chercher les réponses auprès de ceux qui font vivre le projet.

Paroles d'habitants :

Des professionnels qui reconnaissent des compétences aux parents et qui leur laissent une place
 Des parents qui font confiance aux professionnels
 Des parents qui sont force de proposition
 "j'ai appris à argumenter mes opinions et j'accepte que les autres pensent différemment" : développement de l'assertivité
 "j'ai pris conscience que moi aussi j'avais des choses intéressantes à dire"
 "Le CLAS, ça m'a permis d'être moins timide"

"On a pris conscience de la transversalité de ce projet par l'évaluation collective des actions que chacun mène"
 Le projet collectif familles, c'est le projet de LA Maison Pop' que l'on observe avec les lunettes "Famille" : on est en permanence attentifs aux besoins des familles, à leurs conditions de vie, à ce qu'elles expriment afin de réajuster nos actions
 On a choisi de s'approprier cette notion par une réflexion collective au sein de l'équipe professionnelle
 Un travail à poursuivre afin de s'approprier pleinement cette notion



On facilite l'accès à l'information, on permet aux parents "d'avoir les codes" pour mieux communiquer et mieux se faire comprendre (école/parents)
 "Au Café des Parents, on m'a aidé à préparer un rendez-vous avec la maîtresse de mon fils et ça c'est bien passé"
 "On est le trait-d'union entre les parents et l'école"
 "Grâce à vous j'ai pu me mettre en relation avec le collègue, j'ai moins peur que mon fils rentre en sixième"
 Des passerelles qui rassurent les parents : visite du centre de loisirs par les enfants de la crèche avant leur scolarisation

Les familles sont accueillies avec considération et reconnaissance par la prise en compte de leur singularité. Cela est rendu possible par le temps qu'on leur accorde.
 "C'est important pour moi d'accorder du temps à chacun"
 "Merci d'avoir pris de mes nouvelles pendant le confinement, ça fait du bien qu'on pense à moi"
 "Quand on nous confie quelque chose, on n'en fait pas rien"
 "A LA Maison Pop', on me prend comme je suis"
 Moins de parents au siège de LA Maison Pop' depuis le déménagement

un territoire rural fragilisé



10 353 HABITANTS



DENSITÉ :
37HAB/KM²



267 FAMILLES
MONOPARENTALES
(EN AUGMENTATION)



1658
ALLOCATAIRES
CAF



695 CHÔMEURS
(EN AUGMENTATION)



DÉPENDANCES AUX PRESTATIONS :
24% DES ALLOCATAIRES

une campagne pas si verte...



facture énergétique ++



production de gaz à effet de serre ++



nouvelles technologies et Internet



dégradation des cours d'eaux et des écosystèmes

UNE POLLUTION PROVOQUÉE PAR LES ACTIVITÉS HUMAINES

⚡ vs ⚡



zéro déchet



agriculture biologique et circuits-courts



co-voiturage portée par la CdC de Haute Saintonge



label "ville étoilée" pour Montendre

UNE ASPIRATION À UN MONDE PLUS DURABLE

limites individuelles et inégalités



PLUS DE CHÔMAGE, DE
TEMPS PARTIEL ET MOINS
D'ACCÈS À L'INSERTION
POUR LES FEMMES



MAL-ÊTRE AU TRAVAIL



DES LIMITES INDIVIDUELLES :
MALADIE, ISOLEMENT,
PRÉCARITÉ



UNE PROGRAMMATION CULTURELLE
CONCENTRÉE SUR L'ÉTÉ



DES JEUNES ENCORE
FAIBLEMENT DIPLÔMÉS



UN TERRITOIRE VIEILLISSANT



DES CENTRES-BOURGS
DÉVITALISÉS

résilience: innovation et coopération



ALLER VERS, DES PROJETS
INNOVANTS POUR RÉDUIRE LES
INÉGALITÉS



LE PARI DE L'INCLUSION
NUMÉRIQUE:
FRANCE SERVICES ET LE RÉSEAU
D'INCLUSION NUMÉRIQUE



DES COLLECTIVITÉS QUI S'IMPLIQUENT ET SOUTIENNENT
LES ASSOCIATIONS LOCALES



LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS, UNE
ENVIE TRÈS FORTE ET PARTAGÉE AU
SEIN DE LA MAISON POP'



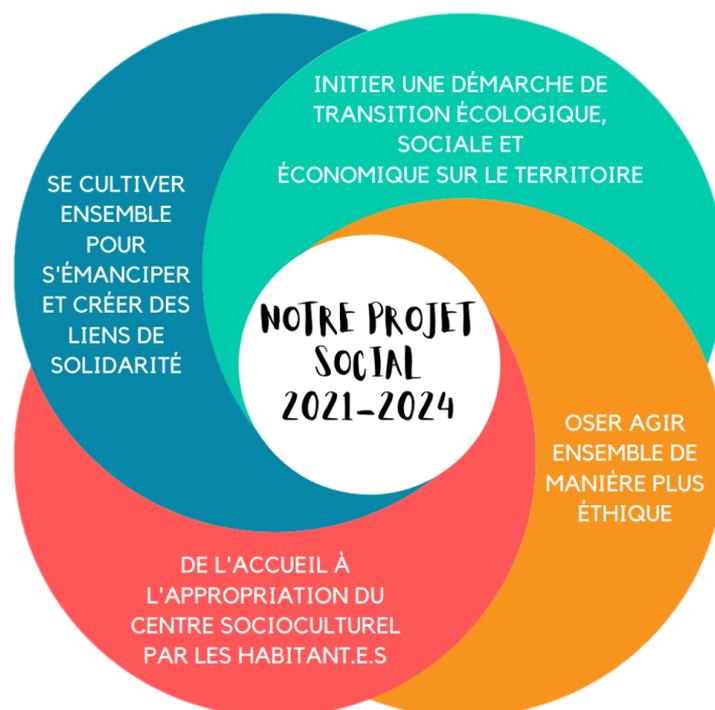
UNE RICHESSE ASSOCIATIVE
CRÉATRICE DE LIEN

NOTRE PROJET FAMILLE : 2021 à 2024

I. Des orientations...

La prise en compte des réalités de notre territoire encourage LA Maison Pop' pour les 4 prochaines années, à travers son Projet Famille, à penser son territoire rural en adéquation avec les besoins des familles désireuses d'y vivre et leur volonté de donner à leurs enfants les mêmes chances qu'ailleurs.

Notre Projet Famille de par sa transversalité, se déclinera donc tout au long des 4 prochaines années sous les mêmes orientations que notre Projet Social.



II. ...aux actions

Se cultiver ensemble pour s'émanciper et créer des liens de solidarité

Rendre accessible la culture sur l'ensemble du territoire

Améliorer l'accès à la culture sur l'ensemble du territoire

- Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité
- Séjours de loisirs
- Transitions-Passerelles

Organiser des temps Parents-Enfants

- LAEP 6-12 ans
- Après-midi jeux de société
- Sorties parents-enfants

Lutter contre les inégalités

Favoriser l'accès aux droits

- Mon ordi est une chance

Rompre l'isolement

- Café des Parents

L'évaluation du projet⁴ nous conforte dans l'idée que les **Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)** que nous continuerons d'animer dans différentes communes de notre territoire sous forme d'ateliers artistiques tels que le théâtre, la musique, le sport, etc. seront de bons supports pour favoriser l'éveil culturel des enfants. Ils leur permettront d'élargir leurs centres d'intérêt, d'être en interaction avec d'autres. L'expression orale y sera encouragée pour enrichir leur vocabulaire, construire leurs pensées, argumenter leur point de vue, stimuler leur imagination et éveiller leur curiosité. Les CLAS, dispositifs « hors les murs de l'école », répondront au double objectif de favoriser l'ouverture culturelle des enfants en mobilisant des compétences essentielles à leur épanouissement et à leur réussite, mais aussi de soutenir les parents dans l'éducation de leurs enfants en favorisant leurs relations avec l'école et leur implication dans la scolarité de leur enfant.

Nous nous attacherons également à proposer tout au long des 4 ans des **séjours de loisirs** pour les enfants dans le cadre de notre accueil collectif de mineurs.

« *La culture n'est pas un luxe, c'est une nécessité* », disait l'écrivain et peintre Gao Xingjian, prix Nobel de littérature en 2000. La culture est un outil pour une meilleure intégration dans la société et pour une plus grande autonomie. Les séjours de loisirs sont un des moyens pour les enfants de vivre des moments forts, d'apprendre sur leur environnement proche ou plus lointain, d'apprendre des autres et d'eux-mêmes. C'est aussi permettre à chaque enfant d'accéder aux vacances et d'impliquer les parents en amont pour construire avec eux les séjours.

Les périodes de transition pour les enfants (l'entrée à l'école, le passage de la maternelle au primaire, du primaire au collège, etc.) sont souvent source d'inquiétude pour leurs parents. Nous veillerons donc à les accompagner au mieux dans ces périodes de **transition**, assurerons des **passerelles** afin qu'elles soient moins génératrices de stress. Ainsi, pour plus de sérénité nous prendrons le temps d'accueillir **chaque parent** lors d'une première inscription de leur enfant au sein de nos accueils de

⁴ Mais également les retours d'expériences que nous partageons au sein du réseau départemental CLAS

loisirs et périscolaires, leur donnerons « les clefs » pour comprendre notre fonctionnement collectif tout en laissant place à l'expression de leurs interrogations, de leurs craintes. Un rendez-vous sera alors pris avec l'une des directrices lors duquel parents et enfant pourront visiter le lieu d'accueil et échanger. Nous favoriserons le lien avec les équipes des établissements scolaires pour porter des regards croisés sur les enfants et faciliter leur passage d'un temps scolaire à un temps périscolaire. Nous poursuivrons les rencontres entre les jeunes enfants de la crèche de Montendre et ceux de notre accueil de loisirs afin de les familiariser avec d'autres lieux, d'autres professionnels et permettre ainsi l'accompagnement de leurs parents dans le parcours de leur enfant. Nous nous appuyerons sur les associations culturelles locales telles que Solidarités Jeunesses (jeunes volontaires internationaux), CLAP (cinéma de Montendre) pour enrichir les enfants d'apports culturels. Des transitions, des passerelles qui facilitent l'exercice de la fonction parentale.

Les parents expriment souvent leur besoin de se « reconnecter » à leur enfant sans forcément y parvenir car sous pression, essayant de conjuguer travail, vie familiale, tracas du quotidien, parfois handicap de leur enfant. Certains crient « à l'aide », d'autres montrent déjà des signes de burn-out parental (source médecine du travail). Afin de permettre à la fois ces rencontres privilégiées entre parents et enfants, mais aussi d'accorder du répit aux parents, nous souhaitons expérimenter lors des 4 prochaines années la mise en place d'un [LAEP \(Lieu d'Accueil Enfants Parents\) pour les parents d'enfants de 6/12 ans](#). En effet, nous repérons peu d'offres de lieux ressources pour cette tranche d'âge à l'échelle du département mais des besoins clairement identifiés dans le cadre du Schéma Départemental des Services aux Familles (2019/2022). Ce lieu serait un véritable outil de prévention auprès des familles mais aussi une occasion supplémentaire de soutenir la fonction parentale. D'autres actions telles que la mise en place d'[après-midi jeux](#) mais aussi de [sorties parents-enfants](#) notamment au sein de nos accueils de loisirs viendront diversifier l'offre des possibilités de resserrer les liens intrafamiliaux, de tisser des liens avec d'autres familles, de découvertes culturelles.

L'inclusion numérique fait partie des chantiers que nous avons ouverts lors du précédent projet avec la labellisation France Services et l'animation du Réseau d'inclusion numérique. Les partenaires, notamment l'Education Nationale, nous ont alertés sur les idées reçues d'une génération Z très à l'aise avec l'outil informatique. En réalité, les constats sont beaucoup plus contrastés, le confinement ayant joué le rôle de révélateur. Notre volonté en matière de numérique est de jouer une partition partenariale au local. C'est pourquoi nous sommes engagés dans une discussion avec la commune de Montendre et l'association Lectur@media, qui gère la médiathèque, pour contribuer à améliorer l'accessibilité du centre multimédia, le dispositif de contrat-aidé « conseiller numérique » du Plan de relance étant une des options sur la table. Au niveau fédéral, nous nous sommes inscrits dans le projet « Mon ordi est une chance » qui a été proposé à la fédération par la fondation FACE. Nous souhaitons pouvoir remettre à des familles un ordinateur recyclé afin qu'elle bénéficie d'un premier équipement dont plus personne ne doute aujourd'hui qu'il soit un facteur de réussite scolaire.

Dans notre démarche de lutte contre les inégalités, les stéréotypes, les discriminations et les jugements de valeur, le [Café des Parents](#) sera à nouveau proposé aux parents de notre territoire. En effet, il sera un des espaces que LA Maison Pop' continuera de proposer aux parents pour rompre leur isolement, créer du lien entre pairs mais aussi pour témoigner de leurs expériences, pour débattre de questions liées à la parentalité, pour confronter leurs points de vue, pour ne pas rester figés dans des représentations, pour apprendre des autres, pour être légitimés dans leurs fonctions, pour valoriser leur expertise du quotidien. Le Café des Parents est aussi le lieu ressources où les parents auront accès à des informations, des documentations, etc. en rapport avec la famille.



Café des parents

Oser agir ensemble de manière plus éthique

Aller à la rencontre des habitants des 21 communes

Intervenir et mobiliser dans l'espace public

- Aller vers

Faire vivre la démocratie plutôt que les dominations

Veiller à la justice sociale

- Tarification de l'Accueil Collectif de Mineurs

Animer la coopération plutôt que la concurrence

Créer des alliances entre citoyens, associations, collectivités

- Actions fédérales et inter-centres sociaux (collectif clas)
- Travail en partenariat

LA Maison Pop' est fortement identifiée comme une association-ressources en ce qui concerne la famille et l'éducation hors temps scolaire. Les liens avec les parents sont quotidiens, anciens et se sont diversifiés en différents lieux et temps. Néanmoins, tous les habitants, toutes les familles ne fréquentent pas et/ou ne connaissent pas notre centre social. Afin de les prendre aussi en considération et ainsi avoir une vision plus exhaustive de notre territoire, nous inscrirons notre projet social et donc notre Projet Famille dans une démarche d'allers-vers en allant à la rencontre des habitants de notre territoire. Par binôme les professionnels de LA Maison Pop', dont la Référente Famille, se rendront dans l'espace public, notamment aux sorties d'écoles pour capter les parents, pour faire connaissance avec les habitants, recueillir leurs expressions et besoins, communiquer sur le centre social. Au-delà de mieux identifier les besoins des habitants, l'objectif de cette action sera aussi de mieux comprendre les enjeux de notre territoire.

Notre diagnostic a mis en lumière que ce qui préoccupait les parents était avant tout de trouver un mode de garde adapté à leurs besoins. L'entrée à l'école de leur enfant engendre des complications : leurs horaires de travail, leurs bas salaires, conduisent les parents à jongler avec divers modes de garde dont le système D n'est pas absent. Des parents cherchent même à éviter la collectivité à leur enfant, « Tout plutôt que de payer la garderie » entend-on parfois... On constate également que des enfants de 6/12 ans sont laissés seuls à la maison, phénomène accentué lors du premier confinement. Afin de prendre en considération cette réalité de parents contraints de jongler avec un budget limité et qui trouve un écho dans le discours culpabilisant que tiennent encore bon nombre de professionnels sur « la fatigue de la vie en collectivité », nous engagerons des travaux de réflexion collaboratifs avec les parents et la communauté éducative autour de la tarification de nos accueils collectifs de mineurs pour veiller à plus de justice sociale et à encourager les parents à s'impliquer dans les espaces de décisions.

Notre diagnostic de territoire montre que l'image de la ruralité est parfois floutée par des clichés tenaces selon lesquels elle serait forcément paysanne, respectueuse de l'environnement mais aussi démunie de tout. Ces clichés sont à la fois véhiculés par ceux qui ne vivent pas à la campagne mais aussi par ceux qui vivent sur notre territoire. Dans les faits, les caractéristiques de notre territoire rural sont un terreau propice à une forme de lutte pour échapper à un sentiment d'abandon, pour déconstruire les idées reçues, pour valoriser des initiatives locales, pour coopérer et mutualiser nos forces et nos moyens.

Tout au long des 4 prochaines années, nous mobiliserons plus activement des partenariats locaux sur le champ de la parentalité afin de faire alliance pour permettre aux familles de mieux vivre ici. Afin de faire valoir nos forces plutôt que nos faiblesses, pour que d'autres ne parlent pas à notre place des réalités de notre territoire, pour le valoriser bien au-delà du sud de la Charente-Maritime, nous nous attacherons à être présents dans les espaces de décisions et à privilégier **la collaboration et le partenariat**. Ainsi, la Référente Famille s'impliquera à nouveau aux côtés de la Fédération Départementale des Centres Sociaux dans le cadre du groupe de pilotage départemental CLAS afin d'élaborer et d'animer des formations spécifiques et adaptées à ce dispositif.

Nous continuerons à nous associer aux travaux engagés dans le cadre du Schéma Départemental des Services aux Familles (2019/2022) et plus particulièrement sur le volet de la parentalité copiloté par la CAF de Charente-Maritime et la MSA des Charentes. En effet, il nous semble indispensable de contribuer à la mise en œuvre de ce schéma en matière de soutien à la parentalité dans la mesure où elle se décline sous 4 axes stratégiques que notre centre social peut venir enrichir de son expérience :

- Être parent en milieu rural
- Accompagner les parents d'enfants de 6/12 ans
- Parentalité et migrations
- Être parent en situation de handicap ou parents d'un enfant en situation de handicap.

Initier une démarche de transition écologique, économique et sociale sur le territoire

Expérimenter des nouvelles manières de faire

Organiser des ateliers "petits-gestes"

- Ateliers cuisine

Se donner les moyens de consommer autrement

- Gratiféria avec l'association FCPE
- Atelier Econovie

Notre territoire n'échappe pas aux stigmates de la pollution qui impactent la qualité de notre air, de nos eaux et de nos écosystèmes. Néanmoins, cette prise de connaissance dans un premier temps puis de conscience ensuite que notre belle campagne n'est pas aussi « verte » qu'on le prétend conforte nos aspirations à un monde durable. Modestement, nous donnerons aux habitants les moyens de consommer autrement avec l'organisation d'ateliers cuisine destinés aux adultes ou encore par la co-organisation avec l'association des parents d'élèves de la FCPE d'une Gratiféria « spéciale enfants de 3 à 14ans ». Cet évènement en faveur de la gratuité où rien ne se vend et tout se donne est l'occasion d'animer un évènement convivial qui implique la participation des familles du territoire, qui lutte contre la consommation à outrance et le gaspillage, qui répond aux besoins de familles modestes, qui crée de la solidarité à l'échelle locale.

Pour poursuivre dans cette intention d'initier une manière de consommer autrement, la Référente Famille animera auprès des familles des **ateliers d'éconovie**, une façon innovante d'aborder avec les familles l'économie domestique en prenant en compte leur vie quotidienne. Il ne s'agit pas d'aborder le budget avec les familles de manière descendante, stigmatisante et purement comptable (ressources/dépenses) mais plutôt par la prise de conscience que notre manière de consommer est intimement liée aux évènements de notre vie quotidienne en lien avec le travail, l'argent, l'amour et la santé.



Ateliers cuisine

De l'accueil à l'appropriation du centre socio-culturel par les habitants

Prendre le temps d'accueillir l'autre dans sa singularité
pour l'impliquer dans le collectif

Développer des actions spécifiques

- Améliorer l'accueil des parents des accueils de loisirs
- France Services – Accès aux droits des familles
- Temps de reprise avec les animateurs enfance

LA Maison Pop' a souhaité que les nouveaux locaux qu'elle occupe depuis fin 2019 permettent à chacun de se sentir accueilli et considéré. Un soin particulier a été accordé aux choix des couleurs, du mobilier et à l'aménagement des espaces pour donner une âme à notre centre social et pour que chacun s'y sente bien. Ce lieu nous a permis de faire évoluer de manière exponentielle la fréquentation de notre accueil, tout particulièrement par le bouquet de services proposés dans le cadre de nos missions **France Services**. Ainsi, pendant les 4 prochaines années, LA Maison Pop' continuera à faire de l'**accès aux droits pour les familles** une de ses priorités en s'appuyant sur un maillage de partenaires tels que la CAF, la CPAM, la DGFIP, Pôle Emploi, la CARSAT, la MSA, la Préfecture avec qui elle maintiendra des liens étroits, assurant ainsi une présence de proximité auprès des habitants de son territoire. France Services est la



réponse que LA Maison Pop' a choisi d'apporter localement, facilitant ainsi l'accompagnement des habitants dans leurs démarches dématérialisées, les familles de notre territoire disposent désormais d'un visio CAF au sein de nos locaux. La poursuite de l'accueil sur rendez-vous, l'accès facilité aux démarches en ligne, l'accompagnement à l'usage du numérique, la recherche de droits potentiels sont autant d'illustrations de sa

mobilisation pour lutter contre le non-recours des familles.

La Référente Familles du centre social occupant aussi un poste d'agent d'accueil en son sein, formée aux démarches dématérialisées France Services avec deux autres salariés de LA Maison Pop', permet de donner une dimension plus ciblée vers les familles en termes d'accès aux droits et d'apporter une plus-value « centre social » à l'accueil qui leur est fait. A LA Maison Pop', on prend le temps d'écouter attentivement les besoins des familles, leurs difficultés liées à la réalisation de démarches dématérialisées, humanisant ainsi cette transition numérique.

Le partenariat France Services



La labellisation « France Services » permet de réaliser ses démarches auprès de la Caisse d'allocations familiales, les ministères de l'Intérieur et de la Justice, les services des impôts et de la direction générale des Finances publiques, la Caisse d'assurance vieillesse, la Caisse d'assurance maladie (sécurité sociale), la Mutualité sociale agricole, Pôle emploi et La Poste.

L'objectif des points France Services est de simplifier et faciliter la relation avec les services publics, surtout dans les zones rurales et les quartiers prioritaires des villes.

En Charente-Maritime, la Caf a formé 9 structures labellisées, en décembre 2019 :

- le centre social de Montendre
- le centre social de Tonnay-Charente (fixe et mobile)
- le centre social de Cozes
- le CIAS de Saint-Jean-d'Angély
- la Mis de Marennes
- la Msa à Jonzac
- La Poste à St Martin de Ré
- La Poste à Médis

Ce service rend aussi plus visibles des habitants de notre territoire, des familles qui ne seraient jamais venues à LA Maison Pop'. Nous poursuivrons cet accueil inconditionnel, accorderons une attention particulière à chacun permettant de passer d'une demande individuelle à une logique d'action collective, à une orientation vers l'animatrice DAC (Démarche d'Accompagnement Concerté) du centre social, à une invitation à participer au Café des Parents ou à prendre en compte une initiative d'habitants.

Le siège de LA Maison Pop' est aussi l'endroit où **les inscriptions dans nos accueils périscolaires et de loisirs** seront maintenues pour prendre le temps de faire connaissance avec les parents, de répondre à leur questions, de les rassurer si besoin, de renseigner les dossiers administratifs de leurs enfants. Cet accueil privilégié est souvent le premier lien que nous tissons avec les parents, il est déterminant pour la suite des relations que nous souhaitons entretenir avec eux.

Lors des 4 prochaines années, le Projet Famille de LA Maison Pop' permettra la rencontre avec et entre les familles de notre territoire pour :

- ✓ favoriser la mixité sociale, intergénérationnelle, culturelle
- ✓ se soutenir entre pairs
- ✓ encourager l'apprentissage du vivre ensemble afin que chaque individu s'inscrive dans le lien social
- ✓ favoriser l'apprentissage des codes sociaux qui facilite l'intégration de chacun dans la société
- ✓ s'enrichir des visions de l'autre
- ✓ faire vivre la démocratie
- ✓ encourager les solidarités

Ces différents objectifs devront guider nos pratiques.

LE BUDGET

BUDGET PRÉVISIONNEL LA MAISON POP' : 2021 à 2024 PROJET COLLECTIF FAMILLES

Les Charges

	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024
TOTAL ACHATS - 60	1 225,07	1 037,97	1 323,74	1 083,50
TOTAL CH. EXTERNES - SERVICES EXTERIEURS - 61	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL CH. EXTERNES - AUTRES SERVICES EXTERIEURS - 62	5 300,00	5 300,00	5 300,00	5 300,00
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL - 63 & 64	32 369,93	33 341,03	34 341,26	35 371,50
TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE - 65	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES - 66	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES - 67	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DOTATIONS ET ENGAGEMENTS - 68	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES CHARGES	39 895,00	40 679,00	41 965,00	42 755,00

Les Produits

	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024
TOTAL REMUNERATIONS DES SERVICES - 70	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION - 74	38 895,00	39 679,00	40 965,00	41 755,00
Subvention de fonctionnement - ETAT DDCS - FDVA - ANS				
Subvention de fonctionnement - ETAT : MSAP				
Subvention de fonctionnement - ETAT : ARS				
Prestations ETAT - FONJEP (2 demi poste)				
Prestations ETAT - Contrats aidés (aide ASP)				
Aides sur salaire ANS				
Subvention de fonctionnement - DEPARTEMENT				
Subvention de fonctionnement - DEPARTEMENT DAC				
Subvention de fonctionnement - CDC				
Subvention de fonctionnement - COMMUNE	6 500,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00
Subvention de fonctionnement - CEJ				
Subvention de fonctionnement - autres communes	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Subvention de fonctionnement - SIVOS				
Subvention de fonctionnement - CAF				
Subvention - CAF - Animation ado				
Subvention - CAF - Aide complémentaires	3 000,00	3 500,00	4 500,00	5 000,00
Prestations de service CNAF - Animation globale				
Prestations de service CNAF - Accueil de Loisirs + PM				
Prestations de service CNAF - Accompagnement Scolaire	5 177,00	5 229,00	5 281,00	5 334,00
Prestations de service CNAF - Animation collective famille	23 218,00	23 450,00	23 684,00	23 921,00
MSA				
Autres				
Subvention d'investissement				
TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE - 75	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS - 76	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS - 77	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL REPRISES SUR PROVISIONS - 78	0,00	0,00	0,00	0,00
TRANSFERT DE CHARGES - 79	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS	39 895,00	40 679,00	41 965,00	42 755,00
ECART	0,00	0,00	0,00	0,00